

# L'ÉCHO DE SAINT MARTIN

SEPTEMBRE 2022

« Chapelle Notre Dame d'Espérance, joyau du village » - © Gérard ISIDOR



## Le mot du Maire

Chères Saint-Martinoises, Chers Saint-Martinois,

L'heure de la rentrée a sonné il y a quelques jours maintenant.

Je dois bien vous avouer ne pas avoir vu passer les mois depuis le dernier numéro, tant l'été fut riche de manifestations, culturelles et festives mais aussi de travail, en préparation de cette rentrée.

En dépit des fortes chaleurs et du manque d'eau, je crois pouvoir dire que nous avons pu tous ensemble, Saint - Martinois de résidence ou de passage, passer une très belle saison estivale. Des activités programmées au centre de loisirs aux festivités du 15 août, en passant par les manifestations culturelles, vous trouverez dans ce numéro, une occasion de revenir sur les moments qui ont ponctué notre saison estivale. J'ai eu le plaisir de clôturer cette séquence par l'inauguration de la Chapelle Nd d'Espérance restaurée, un beau moment de partage autour de cet emblématique monument !

Comme je le disais plus haut, la saison fut également synonyme de travail intense pour l'équipe municipale. Agents et élus ont travaillé

d'arrache-pied pour l'amélioration des conditions d'accueil des élèves scolarisés. Les travaux d'isolation thermique de l'école du Boisset sont enfin terminés et la production des repas sur site pour la restauration scolaire a pu démarrer le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Nous sommes heureux de voir ce beau projet enfin aboutir. Je salue, l'implication déterminante de Nicolas Rebêche dans ce dossier. Prochainement, nous prendrons contact avec les parents des élèves concernés, qu'ils soient de Saint -Martin ou de toutes autres communes du RPI, pour un moment d'échange, comme nous nous y étions engagés.

Je profite de ce mot pour souhaiter la bienvenue à Monsieur Jean Marcel Guigou, chef de cuisine, qui a rejoint les équipes municipales, pour cette année de lancement et sera là pour accompagner les agents titulaires dans leurs nouvelles fonctions.

Bienvenue également, à Madame Alice Marti, nouvelle instructrice nommée à la maternelle du Boisset en remplacement de Madame Barral, partie en retraite en fin d'année scolaire.

Je vous souhaite, avec un peu de retard, une très bonne rentrée.



Madame le Maire  
Charlotte CARBONNEL

# SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i> .....	1
<b>LE CONCOURS « PHOTO À LA UNE »</b> .....	3
<b>LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ</b> .....	4 & 5
<b>RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE</b> .....	6 à 9
<b>L'INAUGURATION DE ND D'ESPÉRANCE</b> .....	10
<b>DU NOUVEAU POUR NOS ÉCOLIERS</b> .....	11
<b>DES CHATS QUI FONT DÉBAT</b> .....	12
<b>PRÉVENTION DES RISQUES</b> .....	13
<b>ADRESSAGE ET NUMÉROTATION - ÉTAT-CIVIL</b> .....	14
<b>SERVICES, NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS</b> .....	15

Bulletin municipal de la commune de Saint Martin de Castillon édition septembre 2022  
Imprimé par nos soins en 350 exemplaires  
Téléchargeable en ligne sur le site [www.saintmartindecastillon.fr](http://www.saintmartindecastillon.fr)  
Directrice de publication et rédaction Charlotte CARBONNEL-Maire et Maggy GRÉGOIRE  
Ont collaboré à ce numéro : Madame Marti et Monsieur Bertel

## LE CONCOURS « PHOTO À LA UNE »

Trois participants ont concouru à cette nouvelle édition du concours « photo à la Une ». La photo gagnante est présentée à la Une, il s'agit d'une photo de Monsieur Gérard ISIDOR intitulée « *Chapelle Notre Dame d'Espérance, joyau du village* ». Voici les autres clichés qui étaient en lice :



« *Sympathique rendez-vous rituel au Boisset* » -  
© Ber GARCIA

« *Saint Martin de Castillon entre ciel et terre* » - © Sylvie PEYRE



### Modalités de participation

Ce « Concours » est organisé par la Mairie. La Commission Culture est le jury qui examine l'ensemble des clichés en établissant un classement selon le respect des critères retenus (photo récente avec un titre et sur le thème : la commune) et la qualité esthétique de l'image. Les participants devront faire parvenir par mail en mairie ([communication@saintmartindecastillon.fr](mailto:communication@saintmartindecastillon.fr)), leur photo et la fiche d'inscription au concours disponible sur le site de la mairie ou sur demande. Par retour de mail, les participants recevront une confirmation d'inscription. Ainsi, dès maintenant, envoyez votre création avant le 25 novembre pour la parution de décembre 2022. *Les photographes accepteront que la Mairie de Saint Martin de Castillon ait la propriété pleine et entière des créations, quelle que soit leur nature, leur forme et leur support. Une exposition rétrospective des PHOTOS À LA UNE pourrait être envisagée périodiquement au village.*

**Envie de participer ? N'hésitez pas à offrir un nouveau regard sur SMC !**

# LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

## Séance du 23 juin 2022

### 1 Convention de prestation de contrôle des points d'eau incendie avec la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

Cette convention entre la Commune et la Communauté des Communes est conclue pour une durée de 4 ans. Elle confie à la Communauté des Communes la prestation de contrôle des points des points d'eau incendie. Contrôle qui est une obligation réglementaire. Le tarif est fixé à au tarif de 42,51€ HT par point d'eau incendie.

**Après en avoir délibéré, le conseil l'a approuvée à l'unanimité.**



### 2. Affaires scolaires – Convention RPI

Il a été rappelé que les communes de Caseneuve, Saint Martin de Castillon et Viens fonctionnent en Regroupement Pédagogique Intercommunal dispersé depuis plusieurs années et que jusqu'alors ce RPI ne disposait pas d'une convention de gestion précise. L'établissement d'une telle convention nous est demandé par les services de l'Éducation Nationale. Le projet de convention présenté a été travaillé en concertation avec les deux autres communes du RPI. La convention entre les trois collectivités indiquera notamment les conditions de répartition des dépenses.

**Après en avoir délibéré, le conseil a adopté cette délibération à l'unanimité.**

### 3. Tarifs des repas et buvette de la fête votive d'août 2022

Cette délibération visait à fixer différents tarifs : repas de la cantine et buvette de la fête votive, pour l'exercice 2022 :

**Tarif repas** : enfants de moins de 6 ans : Gratuit / enfants de 6 à 12 ans : 10,00 € / adultes (+ de 12 ans) : 20,00 €

**Tarifs buvette** : Le verre de bière : 2,50€ /Le Pichet de vin 1L : 6€ /Le pichet de vin 50cl : 3€ /Le verre de vin : 1€

Il est précisé que le tarif des chips et boissons non alcoolisées (sodas, eau gazeuses, jus de fruits) sera le même que celui applicable à la buvette de la piscine municipale.

**Après en avoir délibéré, le conseil a adopté cette délibération à l'unanimité.**

### 3.2 Tarifs de la buvette de la piscine municipale saison estivale 2022

Cette délibération visait à fixer les différents tarifs de la buvette de la piscine municipale pour l'exercice 2022 :

Tarifs buvette : **Cannette** (jus d'orange, coca, perrier, ice-tea, orangina) : 1,50 € / **Eau** : 0.50 € petite / **Café** : 1,00 €

**Glaces** (Cornet 2,80 €, Barre choco glacée : 2,30 €, Mister Frezz : 1,00€) € **Chips** : 1,00 €, **Gouter nutella** : 1,10 €, **Ecocup** : 1,00€.

**Après en avoir délibéré, le conseil a adopté cette délibération à l'unanimité.**

### 3.3 Fixation des tarifs du portage de repas et du « CLSH Le Boisset » pour l'année 2022

Cette délibération visait à fixer les différents tarifs du portage de repas et du « CLSH Le BOISSET » pour l'exercice 2022.

Fixation des tarifs du portage de repas => 10 € le repas.

Fixation des divers tarifs pour le « CLSH PERISCOLAIRE » et LE « CLSH ETE » => Identiques à 2021.

**Après en avoir délibéré, le conseil a adopté cette délibération à l'unanimité.**

### 4. Modification de la Régie de Recettes « GÉNÉRALE » pour la commune de Saint Martin de Castillon

Cette délibération est purement réglementaire et vise à modifier la régie de recettes pour pouvoir encaisser les boissons de la fête votive dont les tarifs ont été votés ci-dessus.

**Après en avoir délibéré, le conseil a adopté cette délibération à l'unanimité.**

# LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

## 5. Attribution d'une subvention à l'association « LES RESTAURANTS DU COEUR »

L'Association « Les restaurants du cœur » a une antenne située sur Apt. Les habitants de la commune de Saint Martin de Castillon qui en ont la nécessité, peuvent bénéficier de leurs services.

Ainsi, afin de financer leur fonctionnement, l'Association « Les restaurants du cœur » sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention de 350€.

**Après en avoir délibéré, le conseil a adopté cette délibération à l'unanimité.**

## 6. Ressources Humaines - Mise à disposition

Cette délibération porte sur la mise à disposition d'un agent administratif à raison de 8 heures hebdomadaires, auprès de la Mairie de Viens, afin de renforcer leur secrétariat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022. Une convention a été établie fixant les diverses dispositions financières.

**Après en avoir délibéré, le conseil a adopté cette délibération à l'unanimité.**

## 7. Modification du tableau des effectifs (personnel non titulaire)

Cette délibération porte sur le recrutement de plusieurs agents contractuels dont le cadre d'emploi et les durées sont précisées ci-après :

- Un adjoint technique à temps non complet (34 heures mensuel) pour effectuer le transport scolaire d'une part et les transports extra scolaires pour le CLSH de Viens d'autre part, pour une durée d'un mois. L'agent sera rémunéré sur la base de l'échelon 7 indice brut 416, indice majoré 370 Il est précisé que dans ce cas il s'agit d'une opération blanche budgétairement pour la commune, la prestation étant refacturée à la commune de Viens.

- Un adjoint administratif principal à temps non complet (17 h 30 hebdomadaires) pour effectuer des tâches d'accueil des administrés et de secrétariat aux horaires d'ouverture de la mairie pour une durée de 15 jours (du 16 au 31 août 2022). L'agent sera rémunéré sur la base de l'échelon 4 indice brut 387, indice majoré 354.

- Un adjoint technique à temps complet (35 h hebdomadaires annualisées sur le temps scolaire et extrascolaire) pour effectuer des tâches de cuisinier dans la cadre du projet de réouverture du service de production de repas pour la cantine scolaire. Il est précisé que l'agent sera également chargé de perfectionner la formation du second agent affecté à la préparation des repas. Le contrat est prévu pour une durée de 11 mois (du 29 août 2022 au 31 juillet 2023). L'agent sera rémunéré sur la base de l'échelon 6 indice brut 460, indice-majoré 403.

Enfin, en prévision de l'ouverture de la piscine municipale pour l'été 2022, il y a lieu de recruter sur la base de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 article 3, alinéa 2, en qualité d'opérateur qualifié des APS, échelle C2 au 8ème échelon indice brut 430, majoré 380 un maître-nageur sauveteur à temps complet, non titulaire, (35 heures hebdomadaire) ainsi que cinq adjoints techniques, qui rempliront les fonctions de caissiers et de chargés de l'entretien des locaux.

Chacun à raison de 25 heures par semaine en qualité d'adjoints techniques, au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1, indice brut 367, indice majoré 343.

**Après en avoir délibéré, le conseil a adopté cette délibération à l'unanimité.**

## 8. Convention Territoriale Globale (CTG) 2021-2025 sur le territoire de la CCPAL entre la CAF, la CCPAL et les communes de Céreste Saint Saturnin les Apt – Fin par anticipation du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) 2019-2022 entre la commune de Saint Martin de Castillon et la CAF – Intégration par avenant à la CTG 2021-2025 du territoire de la CCPAL pour la période 2022-2025

La Convention Territoriale Globale (CTG) devient le cadre contractuel de référence pluriannuel entre les CAF et les collectivités territoriales. Elle vient remplacer l'ancien « Contrat Enfance Jeunesse » que nous avons avec la CAF.

Pour la commune de Saint Martin de Castillon, cette convention intervient uniquement dans le champ des accueils périscolaire et extra-scolaire. Elle précise les objectifs et l'enveloppe budgétaire globale attribuée par la CAF.

**Après en avoir délibéré, le conseil a adopté cette délibération à l'unanimité.**



*Il est rappelé que les délibérations sont des documents publics et consultables en mairie. Les procès-verbaux sont désormais approuvés lors de la séance suivante. Ils sont également téléchargeables sur le site : <https://saintmartindecastillon.fr/votre-mairie/actions-municipales/conseils-municipaux/>. La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le jeudi 8 septembre 2022. Elle sera ouverte au public en présentiel et diffusée en direct via la page Facebook de la mairie.*

## Retour sur la saison estivale

*Et la culture fut accablée... par les chaleurs !*

Édition 2022 de la Saison culturelle de Saint Martin : continuité et nouveautés ! De nouveaux artistes sont venus nous rendre visite mais aussi de jeunes talents qui méritent toute notre sympathie. Saint Martin est en passe de devenir, soyons confiants, un tremplin de diffusion à des artistes émergents, pour parler, un tant soit peu, dans la langue actuelle !

Quatre jeunes comédiens, formés à l'école de théâtre avignonnaise Actéon, se sont croisés ou succédés sur la scène du **Petit Théâtre de pierres** : Elena Pierce, Adèle Savatier, Rémi Furne et, non des moindres, Philippe Bialade venu trois fois et qui a présenté entre autres des auteurs tels que Milan Kundera et Frida Kahlo, puis Roland Barthes et Frédéric Beigbeder. Les Lectures du jeudi ont réuni un public intéressé, bien qu'elles aient été un peu perturbées par des événements pas toujours prévisibles.

Une autre manifestation a concerné la lecture : la « Marche des conteurs » qui sillonne la Provence, a fait halte à Saint Martin, mi-juillet. Ces conteurs nous ont rappelé de grandes valeurs et pourtant simples, à travers des objets et des animaux auxquels ils ont, avec humour, prêté leurs voix.



Sur la scène de la **Chapelle des Pénitents**, ce sont deux compagnies théâtrales qui nous ont proposé « *George Sand : voix de la liberté !* » (Compagnie du Cormoran de Pernes les Fontaines) et « *MOLIÈRE # ÉPISODE 1* » (Compagnie "La Famille du 5ème" d'Aix-en-Provence). Ces deux représentations ont été très appréciées. Les comédiens ont joué dans la Chapelle, alors même que des expositions de peinture étaient présentes sur les murs... Peu de lieux dédiés à la culture à Saint Martin !

Cette complication n'a en rien dérangé tous ces artistes, et c'est une preuve que les Arts peuvent se côtoyer... Les expositions « *Alentours* » d'Olivier Verdon en juillet et « *Jaber* » en août, ont été une première expérience heureuse pour le service culturel de la Mairie. Sans oublier la traditionnelle exposition de la « *Palette saint-martinoise* », organisée par le Foyer rural, qui a présenté aussi nombre de créations d'artistes du pays.

Comme notre commune ne se limite pas au village de Saint Martin : nous avons, l'an dernier déjà, au hameau du Boisset, impulsé un lien fort entre l'Eglise du Boisset et la musique !

Ainsi, dans ce lieu se sont succédé quatre événements musicaux. Au cours de l'été, deux musiciennes déjà présentées l'an dernier, **Marie et Audrey Janez**, violoncelle et violon, sont revenues avec joie nous jouer du Bach et bien d'autres pièces de toutes périodes.



Puis le **Quatuor Messiaen** dont la violoncelliste était Hanna Peron, native du Boisset. Le public était nombreux... Ces quatre jeunes filles se préparent à une grande carrière ! Nous les accueillerons avec grand plaisir l'an prochain, si elles sont disponibles !

## Retour sur la saison estivale (suite)

Enfin, à la fin de l'été, le piano est arrivé ! Oui, un événement d'une envergure certaine a été présenté dans l'Église du Boisset ! Du piano sur un vrai piano ! Pour cela, nous avons, l'espace de jours, réorganisé l'agencement de l'église en déplaçant les bancs, loué un Yamaha C3, et invité deux pianistes de vraie valeur. L'événement méritait des « peintures » : « **Piano au Boisset : Classique et Jazz !** », les 22 et 23 août 2022...

**Sophie Herenstein**, passée par la Haute École de Genève et installée près d'Avignon, a présenté un programme d'une grande amplitude, allant de Bach à Chostakovitch, en passant par Beethoven, Chopin, Fauré et Debussy. Une grande technique, car même sans partition, elle n'a pas failli dans l'éblouissante pièce de Debussy, *L'Isle joyeuse*.



Le lendemain, nous avons eu l'honneur d'écouter **Christian Mornet**, né dans la musique, car papa et maman musiciens, devenu jazzman reconnu dans notre région, et dont la main gauche a de quoi surprendre ! Il a présenté une bonne heure de standards de jazz de grands noms tels que George Gershwin, Duke Ellington, Sonny Rollins, mais aussi une de ses compositions, et enfin du Charles Trenet, oui ! Charles Trenet dans son si célèbre « Que reste-t-il de nos amours ? » composé en 1942 ! Deux soirées inoubliables ! L'église du Boisset, habituée aux joies et aux peines, a vibré autrement dans une communion inouïe : ses murs et voutes ont donné toute sa majesté au beau piano qui a eu droit aux soins d'un accordeur avant chaque soirée !

Pour mener à bien cette saison culturelle qui s'est déroulée sur les deux mois de l'été, il nous fallait la présence de nos associations, toujours si actives ! De concours de boules en rallies pedestres, de concours culinaires en karaoké, nos amis du monde associatif ont apporté de la joie et de bons moments aux participants !

L'été 2022 est terminé, même si nous avons encore de beaux jours et pour quelques temps ! Nous avons souhaité vous proposer une programmation faite de jolies surprises, d'émerveillements, mais aussi de spectacles qui font réfléchir, après deux années silencieuses ! Nous espérons que Saint Martin s'est fait entendre cet été ! Nous travaillons déjà à vous proposer de nouvelles découvertes. Saint Martin est une belle aventure !

## La saison culturelle, la presse en a parlé !

**SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON**  
**Philippe Bialade a envoûté son public**

Philippe Bialade, comédien, aux côtés de Maggy Grégoire, élue à la commission culture et communication. Photo Le DUA-C.C.

Judi 23 août, dans le cadre des lectures du judi, Philippe Bialade a présenté une lecture de textes personnels avec ceux d'auteurs divers au tour du thème de l'Amour. Rencontres, attente, langueur, identité de l'être désiré, le comédien a analysé son sujet offert à son public une heure de pur bonheur dans le très beau cadre intimiste du petit théâtre de pierres. Le vent dans les arbres et les cloches de l'église furent les seuls à troubler l'écoute attentive d'un public captivé par le jeu subtil, nuancé, ainsi que de la voix riche et profonde de l'artiste. Cette très belle lecture clôtura une saison de huit soirées avec Philippe Bialade, Rémi Furne, Elena Pierce et Adèle Savatier.

Anne Catherine CECILLON

**Le Dauphiné Libéré - Samedi 29 juillet**  
**SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON**  
**Elena Pierce assurera la lecture du judi 4 août au petit théâtre de pierres**

Inscrite dès 6 ans à des cours de théâtre, Elena Pierce étudie à Brucelles, où elle obtient son diplôme d'orthophoniste. C'est alors, qu'elle se décide sur un coup de passion à s'inscrire à l'école Actéon de théâtre corporel à Avignon. Elle découvre alors la Provence qui la séduit, immédiatement par sa lumière et les auteurs qu'elle choisit pour sa lecture de judi 4 août.

« Ca me touche ces moments en apesantur de vie. On fait un pas, on recule, on se trompe, c'est beau », dit la jeune fille. « Je vis beaucoup de situations absurdes, et c'est chose de le dire en valeur car ce sont de beaux moments. »

Anne-Catherine CECILLON

Entrée 5 €, 4 séances 15 €

**SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON**  
**Rémi Furne sera le lecteur du judi**

Dans le cadre des lectures du judi Un soir, une lettre, Rémi Furne lira des textes de Jacques Lusseyran. Le jeune Vauclosien originaire de Bordeaux explique son choix : « J'ai choisi *Le monde commence aujourd'hui* que l'on m'a offert il y a quatre ans. C'est un livre atypique qui traite des camps de concentration, de pédagologie et d'art oratoire. L'auteur narre sa traversée des camps en extirpant le sublime qui lui permet de survivre dans des conditions atroces. C'est le contre-pied de l'horreur. Il y décrit les choses belles et envoiées. C'est écrit avec légèreté, humour et profondeur. J'aimerais lire ces textes dans les médiathèques, je suis toujours content de partager les beaux textes. »

Cette année les lecteurs sont tous élèves de l'école de théâtre Actéon d'Avignon. Ils ont pour fil conducteur le choix d'une lettre de l'alphabet qui sera l'initiale du nom des auteurs qu'ils nous feront découvrir.

Rémi Furne. Photo Rémi Furne

**SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON**  
**"alentours", l'exposition de peinture d'Olivier Verdon**

Maggy Grégoire, élue attachée à la culture, Olivier Verdon, l'artiste, et Charlotte Carbonnel, maire. Photo Le DUA/Anne-Catherine CECILLON

Olivier Verdon est un touche-à-tout. Photographe, aquarelliste, peintre, il suit une belle carrière de directeur artistique et de graphiste freelance avant de prendre sa retraite. Il expose pour la première fois une cinquantaine d'études sur différents supports. Qu'il s'agisse d'un auto-portrait sur une planche à découper ou d'une nature morte sur papier marouflé, tout devient motif de création. « Le sujet m'importe peu, dit-il. Je peins ce qui m'entoure. Ce n'est que du plaisir, car je n'ai pas de plan de carrière. » C'est ainsi qu'il montre une poire sur un tourne-disque, un crâne qui se prend pour mickey, une chaussure abandonnée. Avec une palette en demi-teintes, des vert-de-gris proches de Le Greco, l'artiste se plait à parler de la fragilité de l'instant, de la santé, de la mort. Ses fleurs, tout juste esquissées, sont parfois déjà fanées, ou sur le point de l'être, et se revêtent de cette beauté particulière de la nostalgie. Et puis il y a cette œuvre magnifique, troublante, « Mady, le grand sommeil », acrylique sur toile de 27x41 cm où l'on voit une jeune femme reléguée dans un coin d'ombre de son grand lit blanc mortuaire. Tout est là. Cette grande chambre coupée de soleil, vide, et tout au bout, une personne qui n'est plus. Cette œuvre est un monument de sensibilité.

**SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON**  
**Une exposition de peintures de Jaber El Mahjoub**

Marc Espinosa, ancien galeriste à Paris, médecin et ami du peintre Jaber, expose une trentaine d'œuvres à la gauche de l'artiste décédé en 2021.

« La première fois que j'ai croisé Jaber, se souvient-il, il chantait Zoubaïda devant Beaumont à Paris, accompagné de son luth. Plus tard, j'entrais dans une galerie rue Quincampoix et achetais deux gouaches et un art brut. J'ai moi-même par la suite ouvert ma galerie. Un jour, un homme y entre et me propose des peintures. C'était le batteur dont j'avais admiré les chansons. Il me montre ses œuvres : je reconnais le style de Jaber, celui qui avait peint mes deux gouaches ! »

Ainsi a commencé leur collaboration qui dura jusqu'au décès de l'artiste. Marc Espinosa lui a acheté une centaine de tableaux, sur les quelque 150 000 que l'artiste produisait à peine.

Né en Tunisie en 1938 et orphelin à 3 ans, le peintre est élevé par sa sœur. Devenu grand, il change plusieurs fois de métier : boulanger, boxeur, comédien chanteur. En 1971, il remporte le premier prix au Plainfields Annual Festival of Art de New York, pour son œuvre qu'il avait intitulée *The Happy Idiot*, soit l'imbécille heureux en français. Il a voyagé au Canada, au Maroc, en Égypte et en Arabie Saoudite, où il a été invité par des émirats pour chanter et peindre. Chateaux, drôle, solaire, Jaber a produit des gouaches à son image. Personnages naïfs, fins, vifs, oiseaux, poissons-chapeaux, l'artiste lance ses couleurs avec aplomb, dans des palettes vives, contrastées, aux couleurs de la vie et de la joie.

Jaber El Mahjoub, exposition jusqu'au 8 septembre à la chapelle des Pénitents, du lundi au samedi les après-midi et mercredi matin. Entrée libre, visible possible sur rendez-vous.

Contact : 06.76.23.08.86 ou 04.90.75.23.75

**SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON**  
**Adèle Savatier assure la lecture du judi 11 août**

Judi 11 août à 19 heures, la jeune comédienne Adèle Savatier assurera la lecture dans le petit théâtre de pierre au centre du village. Lire en lettres à Paris, Adèle Savatier revient à la passion théâtrale de sa jeunesse, et s'inscrit au cours Florent. Sur les planches la jeune femme prête ses traits magiques à des personnages et torturés, alors même qu'elle est dans sa vie quotidienne une personne riante.

Judi 11 août, petit théâtre de pierre. Photo Le DUA-C.C.

Adèle Savatier sera sur la scène du petit théâtre judi 11 août. Photo/Freda/Le DUA-C.C.

Dauphiné Libéré du 26/7/22

A.C.C.

## Retour sur la saison estivale (suite)

### *La fête votive de Saint Martin*

Son organisation a été portée cette année par la Commission Festivités de la mairie, créée au printemps. Trois belles journées festives qui ont redoré le blason de Saint Martin si faire se peut ! Trois journées intenses, et une buvette sans excès ! Des animations pour petits et grands, des food-trucks, et de la musique, beaucoup de musiques...

*Rappel de nos soirées, pour nous en souvenir cet hiver...*

#### **Samedi 13 :**

**BATIDA** l'orchestre brésilien avec une chanteuse entraînante et deux danseuses surprenantes

**GWAM**, spectacle de feu avec ses magies de lumières

**SN4TCH**, the DJ venu de Paris pour nous faire danser !

#### **Dimanche 14 :**

Le repas partagé sur les Aires, accompagné par DJ MANUSON qui a créé une animation d'ambiance attendue par tous !

#### **Lundi 15 :**

« *Balssens* » : Bal folk animé par Olivier L'hôte & Charles Gagneur. Vous avez même dansé sur des chansons de Brassens !

Les festivités se sont achevées par une projection en plein air du film *Elvis*, sorti en juillet 22. Plus de 100 personnes sont venues, dont bon nombre avaient prévu un coussin et un plaid, pour s'accommoder de la fraîcheur sous un beau ciel étoilé.



### *La STRADA, qui ne connaît pas ?*

Cette association, créée en 1990 à Lacoste, dont le siège social s'est déplacé à L'Isle sur la Sorgue, participe à l'animation culturelle dans les villages et privilégie le lien social culturel, « Vouloir-voir ensemble un film » est sa devise. Sa vocation intercommunale l'amène à exercer son activité dans 18 communes. Le Projet de partenariat avec La Strada a été impulsé dans les premiers mois de la mandature, et que de chemin parcouru depuis ! Nous entrons officiellement dans la programmation régulière de La Strada, à partir du n°267. Après l'obtention d'une autorisation de projection en salle délivrée par le CNC, nous nous sommes équipés d'un bel écran afin de projeter aussi en intérieur.

La première projection en intérieur a eu lieu à la Chapelle des Pénitents où auront lieu les projections hors période estivale. C'est le samedi 18 juin que la première projection dans la grande salle de la Chapelle a eu lieu : le film de Cédric Klapisch, « *En corps* » (2022), a été apprécié par le public.

Notez que ces projections sont payantes et les adhérents à La Strada bénéficient du tarif réduit. Vous pouvez devenir adhérent de l'association pour une cotisation de 12 euros par an. Entrée : 5.50 € / Adhérents et moins de 18 ans : 4 € / 10 Entrées : 45 €



Notre prochain rendez-vous avec La Strada aura lieu **samedi 22 octobre 2022 vers 21h**, à la Chapelle des Pénitents, pour découvrir un nouveau film dont le titre sera choisi prochainement. Un grand merci à Jean-Paul Chastel, président de La Strada, Michèle Richer, vice-présidente et toute leur équipe pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

**Ensuite, nous auront le plaisir d'accueillir La Strada tous les deux mois, qu'on se le dise !**

## Retour sur la saison estivale (suite)

### *Un été riche d'activités au Centre de Loisirs*

Le centre de loisirs de la commune, ouvert sur les trois semaines du mois de juillet a proposé aux enfants de nombreuses animations variées. Sorties au lac de pêche, déjeuner dans un VRAI restaurant, visite d'un atelier poterie à Rustrel, découverte de la fabrication des pâtes et bien sûr rafraîchissement à la piscine. Nous remercions tous les professionnels qui nous accueillent à l'ensemble de ces sorties !



Photos 1 à 5 © J MINGO

Malheureusement, malgré les efforts déployés nous sommes au regret de vous informer que les enfants n'ont pu retrouver ROBERT !

## Une piscine municipale animée !

Cette année notre piscine a battu des records de fréquentation avec 3405 entrées tous âges confondus, sans compter les entrées liées aux centres de loisirs de la commune et de Viens (contre 2701 l'an passé). Ces beaux résultats ne sont pas uniquement dus aux températures caniculaires subies. Nous avons la chance d'avoir un maître-nageur, osons le dire, d'exception !

Monsieur Emmanuely - Ludo pour les habitués - a su tout au long de l'été animer la piscine avec sa joie et son humour, tout en étant un grand professionnel. Nous lui disons merci et espérons pouvoir le revoir parmi nous l'an prochain !



© F LE CHAIX

### **Alerte Info !**

Il semblerait que Ludo ait réussi à mettre la main ROBERT le tout dernier jour !

# L'INAUGURATION DE ND D'ESPÉRANCE

Le 24 août dernier, nous clôturons la saison avec l'inauguration de la Chapelle Nd d'Espérance. Cette cérémonie a marqué l'aboutissement de plusieurs années travail.

© Gérard ISIDOR



Photos 2, 3 & 4 © Renaud Fulconis

Ce projet a pu être réalisé grâce au soutien financier de nos partenaires publics, La Région Sud Provence Alpes Cote d'Azur, Le Département de Vaucluse, La Fondation du Patrimoine, et des donateurs privés dont l'association Foyer Rural et de nombreux habitants.

## Extraits du discours de Mme le Maire

« Je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui, à Saint Martin de Castillon, devant notre belle Chapelle ND d'Espérance. (...) Nous sommes donc ici réunis par un des monuments les plus caractéristiques de la Fraternité et de l'amitié de notre commune. (...) Nous devons, à travers l'histoire, des remerciements à beaucoup, qui l'ont bâtie et rebâtie. D'abord annexe pour la paroisse sous le nom de Notre Dame d'Espérance, elle existait dès le 18e siècle puis, elle fut déconsacrée et vendue à divers particuliers. Le dernier fut Henri Pertus, notre célèbre peintre. Il l'a restaurée et décorée à ses frais, avec l'aide du dévouement, bien-sûr bénévole, de l'exemplaire communauté de Berdine. La chapelle servit alors de lieu de rencontres fraternelles, ouvert à tous, avec la présence de Josiane, responsable de Berdine, d'Henri Pertus et de son épouse Paulette Fulconis (tous deux Franciscains du Tiers Ordre). Paulette et les siens, dont vous, Pierre, en firent don à la commune. Et, il y a quelques années, s'est posée la question du devenir de cette Chapelle. Pour la sauver et la préserver durablement, des travaux s'imposaient, le projet était d'envergure. C'est alors sous l'impulsion du Foyer Rural de la commune, soutenu par le précédent Conseil Municipal, qu'il a été décidé de restaurer ND d'Espérance. (...) L'actuel Conseil a pris le relais en poursuivant l'effort engagé, qui a pu ainsi aboutir. Si ce beau projet de restauration et préservation de notre patrimoine a pu réussir, c'est aussi et surtout parce que nous avons pu bénéficier de nombreux soutiens tant techniques que financiers. Soutiens que je tiens particulièrement à remercier aujourd'hui car sans vous, sans vous tous, ce projet n'aurait pas pu se réaliser. Je remercie aussi nos partenaires privés, au premier rang desquels le Foyer rural, qui compte non seulement un nombre des donateurs, mais qui a aussi communiqué et mené des actions sur le projet et ses enjeux. La liste des donateurs privés est longue, je ne vais pas tous les citer ici mais je tenais à ce que nous ayons une pensée particulière pour Monsieur Patrick N'Guyen qui nous a quitté et qui avait tant œuvré au sein de l'association de défense des vieux monuments. (...) Vous le voyez, c'est donc un grand mouvement de solidarité, au sein de la commune et au-delà, qui a fait aboutir à la belle consolidation et restauration actuelle. (...) Je tiens également à chaleureusement remercier Monsieur Renaud Fulconis qui a beaucoup œuvré à la réussite de cette journée. Renaud (avec l'aide de ses proches) a fabriqué et fait don d'une très belle plaque intérieure qui rend hommage à tous les contributeurs, (...) et qui rappelle aussi le rôle de ceux qui ont maintenu et transmis la Chapelle au cours des temps. Notamment le rôle de Paulette et d'Henri Pertus. Car c'est aussi à Henri Pertus, que nous voulions rendre hommage aujourd'hui. Lui qui, par son art, a fait connaître St Martin. (...) Que ce lieu demeure lieu de partage et de culture, ouvert à tous ! »



# DU NOUVEAU POUR NOS ÉCOLIERS

## *La rénovation thermique de l'école du Boisset achevée !*

C'est à la toute fin de l'été, *in extremis*, que ce sont achevés les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle du Boisset. Il faut se souvenir d'où nous partions. Ce bâtiment de 1957, faiblement isolé, été équipé de simples vitrages et d'une chaudière fioul. Le bouquet de travaux réalisé comprend le changement des fenêtres pour du double vitrage, celui de la chaudière au profit d'une chaudière à granulés, l'isolation des combles et celle des murs par l'extérieur. Ces travaux ont pour but la réduction de la consommation énergétique et l'amélioration du confort des usagers, tant l'hiver que l'été. A venir prochainement, la finalisation de l'installation des panneaux photovoltaïques.



Ces travaux ont pu être réalisés grâce au soutien financier de l'État au titre de la DSIL « France relance » et de la Région Sud au titre du FRAT.

### *Bienvenue à notre nouvelle institutrice de maternelle !*

Nous vous l'indiquions dans le précédent numéro, Madame Barral qui a accompagné nos enfants pendant plus de 20 ans a fait valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année scolaire. A compter de cette rentrée nous accueillons donc Madame Alice MARTI, qui devient notre nouvelle institutrice pour la classe de maternelle du Boisset. Nous lui souhaitons la bienvenue ! Madame MARTI a accepté de se présenter en quelques mots :

*« Enseignante depuis maintenant sept ans, c'est avec un grand plaisir que j'effectue cette rentrée à l'école du Boisset.*

*Très sensible aux pédagogies alternatives et au développement de l'enfant, il me tient à cœur d'offrir aux enfants un environnement d'apprentissage basé sur l'autonomie et la bienveillance. Mon objectif est de leur permettre de se révéler tout en leur donnant le goût d'apprendre avec plaisir et de façon active. Également sensible au recyclage, vous trouverez dans l'école, ouvert à tout le monde, un point de collecte Terracycle pour les brosses à dents en plastique et les tubes de dentifrice ainsi que les emballages cosmétiques en plastique. Le poids récolté à la fin de l'année pourra se convertir en argent au profit de la classe. Alors n'hésitez pas à venir déposer vos emballages aux horaires d'ouverture de l'école.*

*Belle rentrée à tous. »*

**Alice Marti "**

### *Une restauration scolaire qui produit à nouveau ses repas sur site !*

Nous y travaillons depuis le 1<sup>er</sup> jour, et en ce 1<sup>er</sup> septembre le projet-phare de notre mandature a pu voir le jour ! Nous avons repris la production des repas de la restauration scolaire sur site. Nos élèves ont pu retrouver le plaisir de déguster du « fait maison ». Afin de conserver la meilleure qualité pour les deux sites de service, nous avons opté pour une livraison en liaison chaude au réfectoire du Boisset. Pour assurer ce projet dans la pérennité, notre agent titulaire, Mélanie, suit des formations et est accompagnée pour cette première année de lancement par Monsieur Jean-Marcel Guigou, à qui nous souhaitons la bienvenue. Jean-Marcel est un chef d'expérience qui permettra à Mélanie d'acquérir les « ficelles du métier » nécessaires en plus de l'apprentissage théorique. Après ces quelques jours passés, nous pouvons d'ores et déjà dire que notre binôme de choc ravi les papilles de de nos bambins !

Exemples de réalisations faites maison



Flan et son palmier



Lasagnes



Gâteau au chocolat et sa déco

## DES CHATS QUI FONT DÉBAT

La municipalité est régulièrement saisie par des habitants au sujet de la prolifération des chats errants sur la commune. Cette question doit être réglée en prenant en compte différents aspects. Nous devons entendre et comprendre les désagréments causés par ces animaux aux riverains et trouver des solutions respectant la cause animale.

C'est dans cet esprit que la municipalité a opté pour réalisation de campagnes de stérilisation des chats. Elles sont destinées à contrôler la prolifération de ces derniers et à lutter contre la misère féline.

Pour cette année 2022, nous avons d'ores et déjà réalisé deux campagnes qui ont permis la stérilisation d'une quinzaine de chats. Une troisième va prochainement avoir lieu au village.

Relevant du statut de « chat libre », ces animaux, lors de leur capture, sont stérilisés et vaccinés avant d'être relâché sur site.

Par ailleurs, sur la commune, nous avons un certain nombre d'habitants qui sont sensibilisés à la question animale et qui œuvrent en ce sens, à titre bénévole, depuis plusieurs années. Nous avons pu rencontrer ces personnes, évoquer ensemble quelques pistes, telles que la définition de points de nourrissage bien identifiés, par exemple. Des lieux ont été pensés mais après réflexion, de part et d'autre, il semble que cette question doive encore être travaillée pour choisir des lieux plus « pertinents » qui soient à la fois facile d'accès pour les bénévoles et les chats, sans toutefois créer de nuisances pour un voisinage éventuel. Nous allons donc reprendre le travail sur ce dossier.

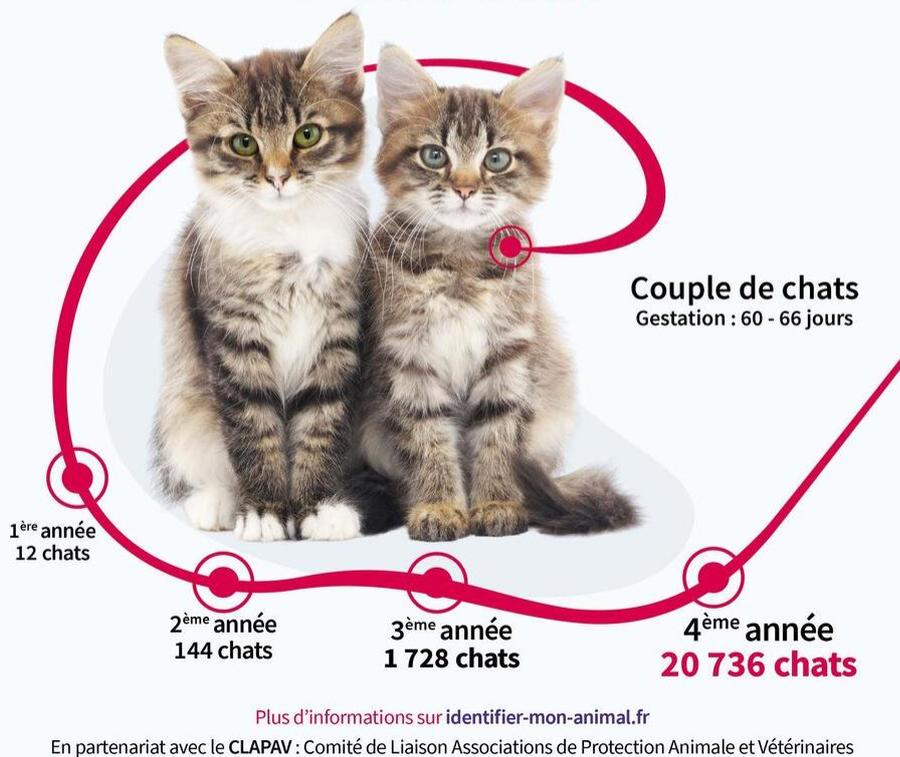
Une chose est sûre, ces chats ne sont pas arrivés sur la commune par enchantement. C'est pourquoi il est essentiel que chaque propriétaire de chat soit sensibilisé et ait bien conscience que la stérilisation de son animal (mâle ou femelle) est bénéfique pour lui-même, évitant ainsi les portées non désirées et les problèmes qui en découlent.

### La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

**Faire stériliser** les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

**Parlez-en à votre vétérinaire !**



**STOP!**  
AUX IDÉES REÇUES

MON CHAT VA CHANGER DE CARACTÈRE SI JE LE FAIS STÉRILISER : **FAUX!**  
Il restera lui-même ! Il sera simplement plus facile à vivre : moins bagarreur, plus câlin, et bon, son urine sentira moins mauvais.

IL FAUT ATTENDRE L'ÂGE ADULTE POUR LA STÉRILISATION : **FAUX!**  
La stérilisation c'est :  
• dès 5 mois pour les mâles  
• dès 6 mois pour les femelles

LES FEMELLES DOIVENT FAIRE AU MOINS UNE PORTÉE : **FAUX!**  
Les chats femelles n'ont ni besoin ni plaisir à avoir des petits. La stérilisation est souhaitable dès 6 mois, avant les premières chaleurs, qui sont pénibles pour vous mais aussi pour elles.

# PRÉVENTION DES RISQUES

## Le Risque pluies-inondations

Dans chaque numéro du bulletin municipal, nous consacrons un article à la prévention des risques liés à la saison à venir. L'été que nous avons passé a été chaud et pauvre en eau.

En ce début septembre, nous avons été plusieurs fois mis en alerte pour des risques de forts orages et inondations. Il s'est avéré, vous l'avez sans doute remarqué, que ces orages violents nous sont passés à côté. Toutefois, nous devons rester vigilants et ne prendre ces alertes à la légère car, nous le savons, il est parfois difficile d'anticiper exactement la localisation d'une cellule orageuse. Cette année, les départements voisins ont d'ores et déjà été durement touchés. Souvenons-nous des violentes crues qui ont frappé la vallée du Calavon en novembre 2019. Cette rivière est sensible aux crues dites torrentielles, elle peut passer d'assez à débordement en quelques heures seulement. Ci-dessous, vous trouverez un mémo des bons gestes à adopter en cas de pluie intenses.

### PLUIE - INONDATION

#### les 8 bons comportements

en cas de pluies intenses

 <p><b>Je m'informe</b> et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p><b>Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements</b></p>	 <p><b>Je me soucie des personnes proches,</b> de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p><b>Je m'éloigne des cours d'eau</b> et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p><b>Je ne sors pas</b> Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p><b>Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage</b></p>	 <p><b>ROUTE INONDÉE</b></p> <p><b>Je ne m'engage ni en voiture ni à pied</b> Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p><b>Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école,</b> ils sont en sécurité</p>

[pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr)    #PluieInondation

<p><b>JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="color: red;">●</span> Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle</li> <li><span style="color: orange;">●</span> Phénomènes dangereux et étendus</li> <li><span style="color: yellow;">●</span> Phénomènes localement dangereux</li> </ul>	<p><b>J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ</b></p> <p>Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux</p>	<p><b>JE NOTE LES NUMÉROS UTILES</b></p> <p>Ma mairie  <b>112</b> ou <b>18</b> Pompiers  <b>114</b> pour les personnes sourdes et malentendantes  <b>15</b> SAMU  <b>17</b> Gendarmerie, Police</p>
--	---	---

# ADRESSAGE ET NUMÉROTATION

Vous n'êtes pas sans savoir que des travaux d'adressage et de numérotation des habitations de la commune sont en cours de réalisation depuis un certain temps. Cette numérotation, que certains ne pensent pas nécessaire est actuellement obligatoire, l'ensemble des communes de France devra s'y soumettre.

En outre, elle est dans bien des cas, plus utile qu'il n'y paraît. Elle permet un meilleur acheminement du courrier et des livraisons. Elle sert aussi pour la mise en place des réseaux de communication, la mise en place de la fibre notamment. Et surtout, elle permet aux secours de vous trouver plus rapidement en cas d'intervention de leurs services.

La numérotation choisie est métrique, votre numéro correspond à la distance mesurée depuis départ de la rue, en général une intersection, et votre propriété. Les numéros pairs sont à droite et impairs à gauche.

À ce stade nous avons numéroté une bonne partie de notre commune (plus de 300 adresses).

Nous allons prochainement débiter la distribution des plaques numérogiques, ainsi qu'une attestation mentionnant votre nouvelle adresse afin que vous puissiez avertir vos différents interlocuteurs administratifs et autres.

La liste des rue, routes et chemin concernés est détaillée ci-dessus. Si vous résidez ou avez une propriété dans l'une de ces voies, je vous demande de bien vouloir vous rapprocher de la mairie pour obtenir votre attestation et la plaque qui vous sera gracieusement remise et devra être apposée sur votre boite aux lettres, par vos soins.

Merci de votre contribution à ce dossier.

Laurent Bertel.

nature de la voie	Libellé de la voie	nature de la voie	Libellé de la voie
PLACE	DE LA MAIRIE	RUE	ST JEAN
COURS	DE RANQUE	ROUTE	DE CASTELLET
RUE	DE L'UBAC	CHEMIN	DES ECOLES
RUE	ROMPE CUL	RUE	DU FOUR BANAL
RUE	GRAND'RUE	RUE	DU LAVOIR
RUE	DE EGLISE	CHEMIN	DU PONT
MONTEE	DE L'ORATOIRE	RUE	DES VOUTES
PLACE	PORTAIL DU BANQUET	RUE	LONGUE
RUE	DE FOUR	IMPASSE	DU CENTRE
RUE	GIRAUD	PASSAGE	DE LA FONTAINE
RUE	CABIAT	IMPASSE	DES EAUX
PLACE	PLACETTE	ROUTE	BOISSET
PASSAGE	DU CAIRE	PLACE	PORTE DE LA MANE
BOULEVARD	DE LA LIBERTE	RUE	BRADOR
RUE	DU CABOULOT	IMPASSE	ST RAPHAËL
RUE	SUBLIET	ROUTE	DE VIENS
RUE	SOUBEYRANT	ROUTE	DE CASNEUVE
PASSAGE	DU MURIER	ROUTE	D'APT (D48)
RUE	DU MURIER	ROUTE	DE LA BEGUDE (D48)
RUE	DU PUY		

LE VILLAGE · LE BOISSET · LA BÉGUDE · GRANDS AXES ROUTIERS

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Soren Matheron, fils de Alexandra Guigue et Clément Matheron - né le 6 juillet 2022

Baptiste Matheron, fils de Marie Valéro et Maxime Matheron - né le 20 août 2022

Manel Laïfia fille d'Azzdine et Claire Laïfia (Zodan) née le 11 septembre 2022

**Toutes nos félicitations aux parents**

### Mariages

Monsieur Sofiane Agoudjil et Madame Margot Pothet se sont unis le 9 juillet 2022

Monsieur Dominique Quinol et Madame Géraldine Péron se sont unis le 16 juillet 2022

Monsieur Cédric Bouscarle et Madame Laura Agnes se sont unis le 23 juillet 2022

Monsieur Azzdine Laïfia et Madame Claire Zodan se sont unis le 31 juillet 2022

*Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur*

### Décès :

Monsieur Fluvio CAPRA est décédé le 14 juillet 2022

Monsieur Thierry Negrit est décédé le 3 août 2022

*Nos pensées vont à leurs proches.*

## DES SERVICES À VOTRE SERVICE !

### LE LIEN, UN ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ :

Ce guichet mobile est un espace de renseignements et d'accompagnement où les habitants peuvent être informés, orientés et accompagnés par un agent, dans leurs démarches administratives en ligne : formation, emploi, retraite, santé, état civil et famille, justice, budget, logement, mobilité et courrier. « Le Lien » est présent à St Martin le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 9h à 12h.

Il est précisé que les artisans peuvent faire appel à ce service pour trouver assistance dans leurs démarches de facturation sur CHORUS.

Accès entièrement gratuit et confidentialité respectée.

Tous les renseignements en téléphonant au 07 85 10 33 80 ou 04 90 04 49 70, ou encore avec le lien [contact@paysapt-luberon.fr](mailto:contact@paysapt-luberon.fr)



### L'ARCHITECTE CONSEIL DU PARC DU LUBERON :

Les permanences, de conseil architectural et rénovation énergétique, proposées par Parc Naturel Régional du Luberon, aux habitants du territoire, ont lieu, le lundi matin, tous les quinze jours en mairie. Nous vous remercions de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

### AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

Madame Annie DELAUP, Présidente de l'ADMR (Caseneuve, Saint Martin de Castillon, Saignon) vous reçoit, lors de la permanence d'accueil le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h au local de l'association (mairie de Caseneuve).

**Contacts :** 06.15.53.83.98 ou [coustellet@admr84.org](mailto:coustellet@admr84.org)



## NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS

### URGENCES ET SECOURS :

- Urgences 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Police 17

**MAIRIE :** Accueil 04 90 75 20 08 ou mail : [accueil@saintmartindecastillon.fr](mailto:accueil@saintmartindecastillon.fr)

**SIRTOM :** 04 90 04 80 21 ou mail [contact@sirtom-apt.fr](mailto:contact@sirtom-apt.fr)

**La déchetterie de VIENS :** 04.90.76.52.92

- se situe sur la D33, en montant vers Viens, sur la gauche.

- est ouverte du mardi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 13h à 17h.

**CCPAL :** 04 90 04 49 70 – ou mail [contact@paysapt-luberon.fr](mailto:contact@paysapt-luberon.fr) (Urgence service des eaux 06 76 98 75 77)

**Retrouvez l'annuaire des artisans, commerçants et producteurs de la commune sur notre site internet (une version papier a été distribuée avec le numéro du mois de juin).**

# Prochain numéro – Décembre 2022

## Accompagné de l’Echo des Associations

### **INFORMATION IMPORTANTE !**

À compter du prochain numéro, pour des raisons d’économie de papier et d’organisation interne, l’Écho ne vous sera plus distribué de façon systématique dans vos boîtes aux lettres.

Il sera téléchargeable en PDF sur notre site internet [www.saintmartindecastillon.fr](http://www.saintmartindecastillon.fr) et des exemplaires papiers seront à votre disposition en libre-service dans trois lieux de la commune, en mairie, à la bibliothèque et à l’épicerie.

Nous vous remercions de votre compréhension.